

076-217605419-20201126-2020000104-DE	REPUBLIQUE FRANCAISE	
Accusé certifié exécutoire	Département de la SEINE-MARITIME	
Réception par le préfet : 07/12/2020	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	
Notification : 28/01/2019	DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE	
	Séance du 26 Novembre 2020	
Nombre de Membres Pour l'autorité compétente par délégation Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Date de la convocation : 23 novembre 2020

Date d'affichage : 23 novembre 2020.

Le 26 novembre 2020 à vingt heures,

Sur convocation en date du 23 novembre 2020, les membres du conseil municipal se sont réunis en Salle polyvalente sous la présidence de Mme Josiane LELIEVRE, maire.

Etaient présents :

M. CALTOT Daniel, M. POTERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme NEE Amélie, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, M. ORIENT Olivier, M. DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG, Mme GUERZA Sylvie, Mme LELIEVRE, M. TOUTAIN Éric, Mme TALBOT Christine.

Absents : Mme OSMONT Marie-Claire, M. ZEDDE Alain, Mme LECOQ Annie.

Mme LECOQ Annie a donné pouvoir à M. GAUDICHON Vincent,
M. ZEDDE Alain a donné pouvoir à Mme TALBOT Christine,

Secrétaire de séance : M. Vincent GAUDICHON

2020/104 – CHOIX DES TRAVAUX 2021 DE VOIRIE AVEC FONDS DE CONCOURS CCICV

Madame le Maire propose à M. CALTOT de faire ses propositions de travaux pour le fonds de concours de la CCICV et de les exposer.

✓ Dans un premier temps M. CALTOT propose de faire estimer :

1 – le Chemin rural de la Chaussée (70m)

L'assemblée est invitée à voter.

17 votes POUR et

1 ABSTENTION (Mme LELIEVRE).

Le Conseil municipale à la majorité des membres présents ou représentés **RETIENT** la proposition de travaux avec fonds de concours CCICV sur le chemin rural de la Chaussée qui sera donc soumis à la Communauté de Commune Inter Caux Vexin (CCICV).

2 – Les Saubins (bout de la Cliquette) (611 m)

L'assemblée est invitée à voter.

12 votes CONTRE.

6 Abstentions (M. CALTOT, M. ORIENT, M. BRUNG, Mme TALBOT, Mme GUERZA, M. ZEDDE)

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents ou représentés **REJETTE** cette proposition.

A ROUMARE, 26/11/2020

pour extrait conforme

Le MAIRE

Josiane LELIEVRE

